

PUBLIÉ LE 14/05/2025

Analyste de données scientifiques pharmaceutiques et médicales (F/H)

Descriptif du poste

Finalité du poste

L'Analyste garantit la pertinence des informations scientifiques, techniques et réglementaires présentes dans les bases de données des produits de santé. Il administre des tables de référence, des dictionnaires et des systèmes classificatoires. Il peut alimenter des données scientifiques dans les bases de données.

Activités principales

Gérer les bases de données et d'informations à destination internes et externes sur les médicaments et sur les substances afin d'en garantir la qualité, en toute autonomie:

- en analysant et traduisant les informations scientifiques, réglementaires et administratives issues des dossiers ou des décisions, en vue de les indexer de manière adaptée (médico-scientifique, administrative, réglementaire) dans les systèmes d'information,
- en respectant les standards terms dans la table de référence,
- en contrôlant la qualité des informations contenues dans les bases de données,
- en contribuant à l'alimentation, l'harmonisation et la mise à jour du contenu de tables de référence et des dictionnaires de données,
- en participant au développement et à l'évolution des bases de données et outils.

Participer aux projets liés à la conception et l'évolution fonctionnelle de la base de données des spécialités pharmaceutiques à l'ANSM, notamment en réalisant les activités suivantes :

- Participer aux travaux menés par l'ANSM en collaboration avec l'Agence du Numérique en Santé (ANS) pour la mise en production de nouvelles versions du Référentiel Unique d'Interopérabilité du Médicament en lien avec d'autres partenaires : prescription en dénomination commune, intégration des accès dérogatoires, ...

Exploiter des données scientifiques: réaliser des requêtes complexes des bases de données pour mettre à disposition des données en interne auprès des évaluateurs et en externe (ANS, ...).

Assurer une veille scientifique et réglementaire

Activités secondaires

Assurance qualité

- Participer à l'assurance qualité au sein du pôle en élaborant et rédigeant des guides et des instructions de travail suite à l'évolution du métier.

Dispositifs médicaux

- Assurer la fonction de référent avec un autre agent du pôle : répondre aux questions en interne et en externe, gérer les dossiers non conformes, ...

Profil recherché

Formation / Diplôme :

De formation BAC + 5 minimum (Diplôme de pharmacien ou scientifique)

Expérience professionnelle requise :

Au moins 3 ans d'expérience professionnelle

Une expérience professionnelle des bases de données serait très appréciée.

Compétences clés recherchées :

- Connaissance du domaine pharmaceutique ou chimique

- Être autonome
- Travail en équipes pluridisciplinaires
- Faire preuve de rigueur et de capacités d'organisation
- Coordonner son travail avec l'environnement en tenant compte des contraintes
- Faire preuve d'une grande réactivité et adaptabilité
- Savoir rendre compte
- Anglais : lu, écrit parlé

Informations complémentaires

Présentation du poste

Direction : Direction de la Maitrise des Flux et des Référentiels

Pôle : Pôle Gestion des Référentiels

Liaisons hiérarchiques et fonctionnelles : Chef de pôle Gestion des Référentiels

Collaborations internes et externes : Collaboration avec les Directions Médicales et la Direction des Autorisations, collaborations avec les opérateurs externes : Agence du Numérique en Santé (ANS), EMA, autres opérateurs de santé, ...

Compatible télétravail : oui non

Caractéristiques administratives

Type de contrat : CDD de 3 ans

Catégorie d'emploi : CE1

Emploi repère : Administrateur de données scientifiques et techniques

Rattachement du poste :

Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé

143-147, boulevard Anatole France

93285 SAINT-DENIS CEDEX

Conditions particulières d'exercice : RAS

Ce poste est ouvert aux candidatures de personnes en situation de handicap. Outre les éventuelles adaptations du poste de travail qui seraient nécessaires, l'établissement garantit une gestion confidentielle du dossier de l'agent. Conformément aux articles L.1451-1 et R.1451-1 du code de la santé publique, certains agents de l'ANSM, dont la nature des fonctions le justifie, doivent télédéclarer leurs liens d'intérêts. Les candidats à un poste ne nécessitant pas une déclaration d'intérêts publiée renseignent un formulaire papier de déclaration de leurs liens d'intérêts lors du recrutement.

Par ailleurs, conformément aux dispositions relatives aux contrôles déontologiques dans la fonction publique, les agents publics qui souhaitent, dans le cadre d'un cumul d'activités ou lors d'une cessation de fonctions, exercer une activité dans le secteur privé, doivent au préalable en informer l'ANSM.

Type de poste CDD

Catégorie : Gestion des flux, référentiels et sécurisation

Localisation : Saint-Denis